

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Martinville tenue le lundi 3 mars 2026 à 19 h 00 à la salle du conseil, située au 233 rue Principale Est, à Martinville, à laquelle sont présents :

Mme Marie-Pierre Dubeau
M. Sylvain Côté
Mme Vickie Raymond

Mme Kim Fillion
M. Alexandre Martineau
Mme Patricia Gardner

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel-Henri Goyette.

Madame Julie Létourneau, directrice générale, greffière-trésorière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR LUNDI 9 MARS 2026

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Période de questions
3. Visiteurs
4. Adoption de l'ordre du jour (modification, ajout et retrait)
5. Adoption des procès-verbaux
 - 5.1. Séance ordinaire du 9 février 2026
6. Suivi des affaires découlant du point no 5
7. Correspondance
8. Rapport des comités et délégués
 - 8.1. Rapport du maire et de la mairesse suppléante
 - 8.1.1. Activités mensuelles du Maire
 - 8.1.2. Activités mensuelles de la mairesse suppléante
 - 8.2. Dépôt du rapport de l'inspecteur
 - 8.2.1. Rapport de l'inspecteur municipal
 - 8.3. Sécurité publique
 - 8.4. Sécurité routière
 - 8.5. Famille et aînés
 - 8.6. Environnement
 - 8.7. Urbanisme
 - 8.8. Loisirs et jeunesse
 - 8.9. Patrimoine, culture et bibliothèque
 - 8.10. Comité Ad hoc – Participation citoyenne / vie communautaire
9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion)
 - 9.1. Adoption du règlement numéro 2026-101 relatif à l'entretien et l'occupation des bâtiments
10. Présentation et adoption des comptes
 - 10.1.1. Présentation des dépenses déjà autorisées, des dépenses incompressibles et des comptes à payer
 - 10.1.2. Présentation des salaires et des frais de déplacements
11. Autres points à discuter
 - Affaires nouvelles
 - 11.1. ADV Moto Estrie / Demande ouverture du Centre Saint-Martin pour la journée du 22 août 2026
 - 11.2. Office d'habitation de la Vallée de la Coaticook (OHVC) / Acceptation de la contribution municipale des années antérieures et en cours
 - 11.3. Office d'habitation de la Vallée de la Coaticook (OHVC) / Budget révisé 2026
 - 11.4. Achat Parc des Sables terrain et chalet des loisirs
 - 11.5. TACTIC / Résolution pour le règlement final
 - 11.6. Adjudication de la soumission pour ouvre-porte automatique au bureau municipal, Parc des Sables et Parc du Vieux-Moulin

- 11.7. Global / Offre de service – Banque de 30 heures avec Coach IA et la plateforme EVA
- 11.8. Adjudication de la soumission pour la réalisation de la première étape du plan municipal de gestion des actifs (PGA)
- 11.9. Dos d'âne ou autres sur le Chemin Saint-Isidore pour diminuer la vitesse
- 11.10. Fondation Québécoise du Cancer / Demande de dons 2026
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur Michel-Henri Goyette et ouvre la séance à 19 h 00 en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil et constate le quorum.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

3. VISITEURS

Madame Céline Saint-Pierre
Monsieur François Bastien

20260301

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (modification, ajout et retrait)

**Il est proposé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau
Appuyée par la conseillère Kim Filion**

ET RÉSOLU QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié, en conformité avec le règlement numéro 2024-103.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20260302

5.1. Séance ordinaire du 9 février 2026

**Il est proposé par le conseiller Alexandre Martineau
Appuyée par la conseillère Vickie Raymond**

ET RÉSOLU QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT N° 5

Aucun

20260303

7. Correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la correspondance déposée le 9 mars 2026.

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyée par le conseiller Alexandre Martineau**

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à procéder selon les politiques en vigueur et les directives du conseil pour la conservation ou la destruction des documents de correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8. RAPPORT DES COMITÉS ET DÉLÉGUÉS

8.1. Rapport du maire et de la mairesse suppléante

8.1.1. Activités mensuelles du Maire

Monsieur le maire, Michel-Henri Goyette, présente un compte rendu détaillé de ses activités et de sa participation à divers événements et rencontres au cours du dernier mois. Parmi les principales activités, il mentionne :

- Participation au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC), pour le suivi des enjeux liés à la gestion des matières résiduelles et à l'optimisation des services environnementaux
- Participation au conseil d'administration d'Actibus, pour le suivi des services de transport adapté et collectif, essentiels à la mobilité des citoyens, notamment des personnes âgées et à mobilité réduite.

Autres activités :

- Rencontre du comité de pilotage familles-aînés
- Rencontre Alexandra Arès-Bruneau (projet épicerie au système alimentaire territorial estrien / SAT Estrie)
- Démarrage Lab Sortir des Rangs!
- Présentation schéma d'aménagement MRC
- Vérificateurs comptables
- Rencontre avec Pierre Grondin – Plan d'intervention Martinville
- Rencontre avec M. Lessard et A. Côté avec CSV pour historique alimentaire Martinville

8.1.2. Activités mensuelles de la mairesse suppléante

Madame la mairesse suppléante, Kim Filion, présente un compte rendu détaillé de ses activités et de sa participation à divers événements et rencontres au cours du dernier mois. Parmi les principales activités, il mentionne :

- Conseil des Maires de la MRC, la Fête de la Rentrée de la région de Coaticook s'appellera désormais la Fête de la Région de Coaticook! Et aura lieu le 19 septembre au Parc Laurence, Calendrier Ressources Coaticook est un site permettant d'y inscrire les activités pour la MRC, vous êtes invités à l'utiliser

- Rencontre d'informations sur les énergies renouvelables, information techniques sur les panneaux solaires et éoliens e consulter
- Comité jeunesse, activité sur la vision du territoire *En 2040: Qu'aurons-nous choisi pour notre territoire?* (Schéma d'aménagement et Plan climat)
- [Soirées Stand Up](#) (Humoriste de la relève)
1 soirée/mois dès 20h à la microbrasserie Hop Station pour seulement 10\$
- Hommage à Monsieur Johnny Pizar le 8 mars

8.2. **Dépôt des rapports des inspecteurs**

8.2.1 **Rapport de l'inspecteur municipal**

Le rapport de l'inspecteur en voirie, Jesse Phaneuf, a été déposé à la table du conseil et les membres du conseil ont pris connaissance de ce rapport.

8.3. **Sécurité publique**

La prochaine rencontre avec le Comité de la sécurité publique de Compton aura lieu en mai.

8.4. **Sécurité routière**

Dos d'ânes sur le chemin Saint-Isidore

8.5. **Famille et Aînés**

Monsieur le maire Michel-Henri Goyette fait un résumé de la réunion Mada qui a eu lieu le 4 mars dernier.

8.6. **Environnement**

Aucun

8.7. **Urbanisme**

Madame la conseillère Vickie Raymond fait un résumé sur la réunion qui a eu lieu le 16 février dernier sur le schéma d'aménagement.

8.8. **Loisirs et jeunesse**

Monsieur le conseiller Alexandre Martineau et la conseillère Patricia Gardner résume la rencontre du Grand rendez-vous Loisirs aux membres du conseil.

8.9. **Patrimoine, culture et bibliothèque**

Le rapport financier 2025 de la bibliothèque est déposé à la table du conseil.

La bibliothèque est toujours à la recherche de bénévoles.

8.10. **Comité Ad hoc – Participation citoyenne / vie communautaire**

L'assemblée citoyenne du Saint-Vrac concernant le rapport des sondages du questionnaire pour un service alimentaire à Martinville aura lieu le 21 mars prochain au Centre Saint-Martin.

9. **Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion)**

20260304

9.1. **Adoption du projet de règlement numéro 2026-101 relatif à l'entretien et l'occupation des bâtiments**

ATTENDU QUE l'article 145.41 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) indique qu'une municipalité est tenue de maintenir en vigueur un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments;

ATTENDU QUE la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives adoptée le 25 mars 2021 apporte plusieurs changements au milieu municipal, notamment en ce qui a trait au contrôle des démolitions, à la protection du patrimoine immobilier et aux régimes d'entretien des bâtiments

ATTENDU QUE les objectifs de la Loi sur le patrimoine culturel visent à favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel, reflet de l'identité d'une société, dans l'intérêt public et dans une perspective de développement durable ;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire réglementer l'entretien et l'occupation des bâtiments sur le territoire de la municipalité de Martinville;

ATTENDU QUE le Règlement 2026-101 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments vise à assurer la conservation d'un cadre bâti en bon état, salubre et fonctionnel sur le territoire de la Municipalité, notamment en matière de logement et de patrimoine.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Martineau, appuyé par la conseillère Kim Filion et résolu

QUE le conseil adopte, lors de la séance du 9 mars 2026, le règlement numéro 2026-101 intitulé « Règlement relatif à l'entretien et l'occupation des bâtiments ».

QU' une assemblée de consultation soit tenue lundi, le 9 mars 2026 à 18h30 à la salle municipale, afin d'expliquer le projet de règlement et entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10. Présentation et adoption des comptes

20260305

10.1.1. Présentation des comptes à payer

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyée par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'accepter les dépenses incompressibles et les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 94 955,54 \$ et d'accepter les comptes à payer au montant de 148 423,49 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260306

10.1.2. Présentation des salaires, frais de déplacements

**Il est proposé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau
Appuyée par la conseillère Kim Filion**

ET RÉSOLU D'entériner les versements des salaires pour le mois de février 2026 au montant de 19 608,94 \$ incluant les retenues à la source et les déductions FTQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. AUTRES POINTS À DISCUTER - AFFAIRES NOUVELLES

20260307

11.1. ADV Moto Estrie / Demande ouverture du Centre Saint-Martin pour la journée du 22 août 2026

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyée par la conseillère Kim Filion**

ET RÉSOLU D'autoriser l'ouverture du Centre Saint-Martin au sous-sol pour que les gens participants à la journée ADV Moto Estrie puissent avoir accès aux toilettes et ce, gratuitement pendant la journée du 22 août 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260308

11.2. Office d'habitation de la Vallée de la Coaticook (OHVC) / Acceptation de la contribution municipale des années antérieures et en cours

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec a présenté une demande de contribution municipale pour les années antérieures et en cours pour l'immeuble de Martinville (2144);

ATTENDU QUE la contribution demandée pour les périodes de 2024, 2025 et 2026 s'élève à 32 875,24 \$;

**Il est proposé par la conseillère Kim Fillion
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU D'accepter la demande de contribution municipale pour les années antérieures et en cours au montant de 32 875,24 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260309

11.3. Office d'habitation de la Vallée de la Coaticook (OHVC) / Budget révisé 2026

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec a présenté un budget révisé de l'Office d'habitation de la Vallée de la Coaticook (OHVC) pour l'immeuble de Martinville (2144) pour l'année 2026;

ATTENDU QUE le déficit prévu à répartir pour 2026 s'élève à 117 012 \$ élevant ainsi le montant du déficit payable, sur demande, par la Municipalité à onze mille sept cent un dollars (11 701 \$);

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyé par le conseiller Alexandre Martineau**

ET RÉSOLU D'accepter le budget 2026 révisé tel que présenté par la Société d'habitation du Québec en date du 25 février 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260310

11.4. Achat Parc des Sables terrain et chalet des loisirs

Considérant que le Parc des Sables et le Chalet des loisirs sont la propriété du Comité des loisirs de Martinville;

Considérant que la municipalité veut se prévaloir des programmes de subventions disponibles pour les infrastructures de loisirs;

Considérant que lesdites infrastructures doivent se trouver sur une propriété de la municipalité;

Considérant que la plupart des subventions auxquelles le Comité des loisirs a droit excluent les projets d'immobilisations ou sont trop complexes pour être gérées par un comité de bénévoles;

Considérant que la municipalité s'est déjà engagée dans le projet de réduction des îlots de chaleur OASIS et qu'une partie de celui-ci touche directement le Parc des Sables;

Considérant que la municipalité défraie déjà l'entièreté des coûts liés à cette propriété (entretien, chauffage, électricité, taxes scolaires et municipales, assurances);

Considérant que la municipalité a déjà acquis tous les équipements de loisirs qui étaient propriété du Comité des loisirs de Martinville;

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyé par le conseiller Alexandre Martineau**

Et résolu que la municipalité de Martinville se porte acquéreur du Parc des Sables et de toutes ses installations pour la somme symbolique de un dollar (1 \$) auprès du Comité des Loisirs de Martinville.

Que la municipalité assume les frais de notaires et les frais afférents

Que le maire et la directrice générale soit autorisés à signer

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

20260311

11.5. TACTIC / Résolution pour le règlement final

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2018-10-201, la MRC a consenti en faveur de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie un cautionnement général garantissant les obligations financières de la Table d'action en communication et technologies de l'information de la MRC de Coaticook (TACTIC);

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a autorisé la MRC à se porter caution desdites obligations ;

ATTENDU les négociations entre les parties pour convenir d'un règlement global et final à cet effet incluant capital, intérêts et frais applicables ;

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2026-02-070 la MRC a accepté de verser à la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie la somme forfaitaire de 1 100 000 \$ afin de s'acquitter totalement des obligations financières de la TACTIC ;

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2019-10-193, le Conseil de la MRC avait convenu que si une quote-part devait être établie eu égard à ce projet particulier, celle-ci serait assumée par l'ensemble des municipalités locales selon une proportion prédéterminée calculée en fonctions du nombre de portes non desservies à cette époque ;

**SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE KIM FILION
DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SYLVAIN
CÔTÉ**

IL EST RÉSOLU

De payer la somme établie par la quote-part imputée à la Municipalité de la façon suivante : 1 seul versement en 2027 au montant de 16 947 \$.

De transmettre une copie de la présente résolution à la MRC pour l'en informer

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260312

11.6. Adjudication de la soumission pour ouvre-porte automatique au bureau municipal, Parc des Sables et Parc du Vieux-Moulin

**Il est proposé par le conseiller Alexandre Martineau
Appuyée par la conseillère Kim Filion**

ET RÉSOLU D'accepter la soumission de DunloxHarmer pour l'installation de ouvre-porte automatique avec minuterie au bureau municipal, au Parc des Sables et au Parc du Vieux-Moulin au montant de 11 804,08 \$ plus taxes, tel qu'indiqué dans la soumission datée du 16 mars 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260313

11.7. Global / Offre de service – Banque de 30 heures avec Coach IA et la plateforme EVA

**Il est proposé par le conseiller Alexandre Martineau
Appuyé par la conseillère Vickie Raymond**

ET RÉSOLU D'accepter l'offre de Global au montant de 4750 \$ plus taxes pour des projets sur le site web, agent intelligent, réservation de salles sur le site web et autres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260314

11.8. Adjudication de la soumission pour la réalisation de la première étape du plan municipal de gestion des actifs (PGA)

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU D'accepter la soumission des Services EXP pour les services professionnels en ingénierie concernant la réalisation de la première étape du plan municipal de gestion des actifs (PGA) au montant de 2 500 \$ plus taxes, tel qu'indiqué dans la soumission datée du 9 mars 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260315

11.9. Dos d'âne ou autres sur le Chemin Saint-Isidore pour diminuer la vitesse

ATTENDU que suite au résultat de la rencontre citoyenne MADA, la problématique de la vitesse sur le chemin Saint-Isidore a été soulevée par des citoyens;

ATTENDU que des démarches ont été entamées par la municipalités suite à plusieurs constations de citoyens que les automobilistes roulent très vite sur le chemin Saint-Isidore et que plusieurs automobilistes ne s'immobilisent pas aux arrêts obligatoires des rues Principale Est de l'Église;

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à faire des recherches afin de recevoir des plans et soumissions pour l'installation de dos d'âne ou autres solutions afin que la vitesse soit respectée sur le chemin Saint-Isidore et d'informer la Sûreté du Québec que les arrêts obligatoires ne sont pas respectés au coin des rues Principale Est et de L'Église.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260316

11.10. Fondation Québécoise du Cancer / Demande de dons 2026

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Kim Filion**

ET RÉSOLU De déboursier un montant de 250\$ à la Fondation Québécoise du Cancer, tel que prévu lors de l'adoption du budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12. Période de questions

Aucune question

20260317

13. Levée de la séance

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyée par la conseillère Vickie Raymond**

QUE la séance soit levée à 20 h 14.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Julie Létourneau,
directrice générale/greffière-trésorière

Michel-Henri Goyette, maire

“Je, Michel-Henri Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code Municipal.”

